

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 327

Artikel: Pour une éducation globale : le temps de la rupture
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour une éducation globale : le temps de la rupture

« Celui qui prend à la lettre les finalités légales (de l'enseignement - réd.), qui rejoignent, d'ailleurs, celles qui sont souhaitées pour l'avenir par tous les travaux prospectifs et qui tendent, les unes et les autres, à l'épanouissement des enseignés, au développement de leur créativité et à la pratique de leur sens d'un travail communautaire, celui-ci est condamné par les autorités politiques, économiques ou scolaires et traité, selon les cas, d'utopique ou de révolutionnaire. Mais, s'il accepte, au contraire, la mentalité et les structures actuelles, se soumettant à la hiérarchie, travaillant dans une direction qu'il n'a pas fixée lui-même, sur un programme — ultime alibi — qui lui est imposé, c'est-à-dire s'il néglige les objectifs officiellement proclamés, il est paradoxalement bien vu par ses « chefs ».

Où cet enseignant travaille-t-il ? En Suisse romande, comme le démontre avec minutie Henri Hartung, dans son dernier livre, « Le Temps de la Rupture »¹. Un ouvrage qui est un prélude tout indiqué à la « rentrée » !

Confrontant des rapports récents (« La Suisse au-devant de l'éducation permanente », GRETI; rapport du GROS, Groupe de réflexion sur les objectifs et les structures de l'enseignement; « L'école, perspectives nouvelles », SPR, tous documents qui ont été analysés également ici-même) des déclarations de partis politiques et des textes légaux, H. Hartung tire la conclusion que, si l'accord est unanime lorsque les objectifs se situent à un haut niveau de généralisation, il ne débouche jamais sur une éducation concrète; cet accord ne peut donc servir que d'alibi pour les responsables du

monde politique, comme de celui de l'éducation, par ailleurs incapables — en admettant qu'ils le souhaitent — de donner au système éducatif les moyens de réaliser les grandes finalités annoncées. « La double contradiction fondamentale de la formation actuelle est ici mise en peine lumière : un appel général à l'effort de tous afin d'augmenter sans crise le « capital-compétence » de la nation, mais une ségrégation objective par une sélectivité qui ne permet qu'à un tout petit nombre d'élèves de recevoir un enseignement supérieur; et pour que cette injustice soit acceptée, la glorification de l'apprentissage et la disparition de cette notion de prestige attachée à ceux qui bénéficient d'une formation universitaire... quel est l'apprenti qui a du prestige et quel est le cadre supérieur qui n'en a pas ? »

Pourquoi s'opposer à l'autogestion pédagogique

H. Hartung émet différentes hypothèses qui peuvent expliquer les mécanismes de défense mis en place, en Suisse, pour s'opposer à l'autogestion pédagogique, aussi bien par les autorités scolaires et certains enseignants que par les responsables des exécutifs cantonaux.

Peur de changer de statut, de renoncer à sa toute-puissance d'enseignant (et là, les enseignants sont « aidés » par tous ceux qui ont intérêt à perpétuer le système en place — hiérarchie scolaire, partis au pouvoir, etc.).

Manque de confiance en l'être humain (« Ou l'enseignant a en face de lui, jeunes ou adultes, des femmes et des hommes *responsables*, et son rôle consiste alors à éveiller, développer, épanouir leur sens de la responsabilité dont ils useront selon leur décision propre; ou il est confronté à des gens incapables d'assumer eux-mêmes ce qu'ils sont, et sa tâche se résume à leur transmettre tout ou partie de son savoir selon une organisation générale — programme, discipline, évaluation — décidée par des professionnels de l'instruction selon des mécanismes dont il accepte de n'être qu'un rouage »).

Hantise du désordre (« La lucidité — tout dire et tous ensemble — grâce à la non-directivité — compréhension, écoute de l'autre et coopération avec lui — débouche sur une prise en charge par tous de ce qui les concerne. Il s'agit d'un véritable renouveau de la société »).

L'enseignant ne peut pas être neutre

Et pour terminer quelques rappels :

« Ce n'est pas la transmission d'un savoir que l'autogestion pédagogique récuse, mais la manière dont elle est actuellement organisée aussi bien à l'école que dans le cadre de la formation continue. Imaginer le contraire relève de la mauvaise foi, les partisans de l'autogestion n'ayant jamais déclaré, et encore moins souhaité, lutter pour un obscurantisme généralisé. Mais ne se montrer attentif qu'à la propagation de données théoriques et professionnellement utilitaires, c'est confirmer l'absurdité d'un monde centré sur une suite indéfinie de tâches et peu soucieux du bonheur de ceux qui sont astreints à les accomplir. »

« Dans tous les cas, sans une seule exception, de décisions répressives vis-à-vis de l'autogestion pédagogique, les responsables de tous les cantons romands se sont déterminés en fonction de quelques critiques, et dans certaines circonstances il faudrait écrire ce dernier mot au singulier, sans jamais prendre en considération les avis positifs. Et, au moment de l'épreuve de force, la majorité silencieuse a permis, par son poids, d'entériner les interdictions. (...) Les critères retenus sont ceux de l'école actuelle, alors que, justement, les efforts tentés pour modifier l'enseignement, avec des objectifs limités ou non, consistent à permettre l'émergence de qualités de vie et de bonheur dont la formation actuelle tient si peu compte. »

Une dimension politique

« Si l'autogestion pédagogique a une « dimension politique », cela ne signifie-t-il pas que ses adversaires en ont une aussi, mais opposée ? Donc que

¹ « Le Temps de la Rupture, éducation permanente et autogestion », à la Baconnière.

l'éducation est un fait politique, et que l'enseignant n'est pas, ne peut pas être neutre : prise de conscience que l'absence apparente d'engagement dans le domaine public masque une acceptation de fait du système en place ».

Socialiste, coopératif et personnel

Après avoir analysé les résistances à l'autogestion pédagogique, Henri Hartung décrit l'éducation globale qu'il cherche inlassablement à promouvoir. Celle-ci intéresse tous les aspects de l'humain : socio-professionnel (sa situation objective dans la société, ses activités liées au métier et au travail en général), communautaire (ses relations avec les autres) et personnel (sa sensibilité propre et sa vie intérieure).

« Ce projet éducatif est, d'abord, *socialiste*, d'une part en tant qu'il est permanent, donc qu'il conteste la notion de ségrégation imposée par l'instauration d'un temps consacré aux études non rémunérées, donc objectivement réservées aux enfants des classes sociales privilégiées et, d'autre part, dans la mesure où il permet la combinaison de l'éducation avec la production matérielle ». Une éducation globale doit être à la fois cause et effet d'une mobilité systématique d'un poste à l'autre de n'importe quelle cellule (famille, usine, etc.) de n'importe quelle activité humaine (production, administration, recherche, etc.). Une analyse rigoureuse et complète de la réalité quotidienne doit permettre de former des hommes et des femmes qui n'acceptent plus.

Ce projet éducatif est ensuite *coopératif*, tentant d'éclaircir la réalité de l'échange et de la communication. L'influence de la psycho-sociologie américaine est, sur ce plan, évidente, cet outil ne devant pas pourtant devenir une fin en soi. Cette formation coopérative repose sur une relation non hiérarchisée entre enseignants et enseignés et sur une pédagogie non directive. « Ceux qui adoptent une telle approche éducative le font en premier lieu parce qu'ils pensent que la subordination, le

jugement et la répression sont des actes anti-pédagogiques ayant une finalité qui consiste à couler jeunes ou adultes dans le moule d'un système hiérarchisé et concurrentiel; en second lieu parce qu'ils ont pu vérifier qu'une attitude d'acceptation de l'autre facilite en lui le déclenchement d'une perception plus lucide, et qui peut être mieux analysée, de ce qu'il est et de ce qu'il fait ». « Ce projet est, enfin, *personnel* avec la part qu'il réserve à une redécouverte de soi-même et l'importance essentielle qu'il attache à l'harmonie de la personne et à sa vie intérieure ». Car « l'absence de dimension spirituelle ne condamne-t-elle pas la mutation souhaitée à ne pas dépasser le stade du simple remplacement d'un système établi par un autre également tronqué sur le plan de l'épanouissement de l'être ? »

L'éducation globale ne se fragmente pas : pas question donc de privilégier un des trois aspects de la personne.

Le grain

Persuadé que l'autogestion permet de transformer la société actuelle et de la rendre plus juste, plus responsable, plus adaptée à l'être humain, Henri Hartung a constitué avec d'autres le Groupe de recherche et d'action sur les institutions (GRAIN)². Les objectifs du groupe sont l'organisation d'un centre de documentation et la publication d'un bulletin consacré à l'autogestion et aux expériences en cours dans ce domaine, la constitution d'un centre de recherche et de rencontres, la réalisation d'une animation socio-culturelle auprès d'organismes publics ou privés. Les membres du GRAIN sont prêts à envisager avec des personnes ou des groupes engagés dans une action semblable à la leur des recherches et des actions susceptibles de contribuer à la réalisation de ces idées.

² Le GRAIN, 2114 Fleurier.

Combien de journaux en Suisse ?

Le rapport d'experts du 1er mai 1975 sur la révision de l'article 55 de la Constitution fédérale n'existe, à notre connaissance, qu'en allemand. Il n'est donc pas aisément à lire puisqu'il compte plusieurs centaines de pages constituant une somme des questions touchant à la presse dans notre pays. Pour aujourd'hui, posons seulement la question : combien existe-t-il en réalité de journaux en Suisse ? La quatrième partie du rapport fournit des indications chiffrées livrées par l'Association suisse des éditeurs de journaux. Il s'agit de l'état en 1974 des journaux politiques et l'on arrive à un total de 292 feuilles paraissant de une à cinq fois et plus par semaine. Or, le catalogue de la éditeurs de journaux, déjà citée, et l'Union presse suisse édité par l'Association suisse des romande de journaux indique l'existence de 307 journaux dans son édition 1974, et 296 dans son édition 1975.

Pour la presse en français, la comparaison donne les indications suivantes :

Périodicité	« Rapport »	« Catalogue »
hebdomadaire	Etat 1974	1974
1 ×	33	32
2 - 4 ×	23	18
5 × et plus	20	21
Total	76	71
		66

Même si l'ambiguïté de ces chiffres tient à l'existence de journaux qui n'acceptent pas de publicité et qui échappent dès lors souvent au répertoire des agences spécialisées, elle n'est guère excusable dès l'instant où l'on envisage des mesures d'ensemble touchant toute la presse helvétique : la nécessité d'une véritable statistique de la presse dans notre pays nous paraît évidente.